Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Meilleures Fourches à foin, mues par un cheval, chez K. McDonald.

Les Moissonneuses perfectionnées à une et deux roues, chez K. McDonald.

Faucheuses améliorées de Cossitts et de Frost & Wood ; nouveau modèle, à vendre par K. McDonald.

Meilleurs Râteaux pour le foin mus par un cheval, chez K. McDonald.

Aux familles privées qui ont besoin de filles engagères. S'adresser à N. A. Savard, No. 19, rue York.

Plusieurs hommes sont activement occupés à nettoyer les allées et les gazons du Carré Cartier.

Lisez notre nouveau feuilleton dont la publication commence aujourd'hui et qui a pour titre : Le Condamné à mort."

Aujourd'hui est l'anniversaire du couronnement de la Reine Victoria. A cette occasion des drapeaux flottent sur les édifices du Parlement et les autres bureaux publics.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Comme on le verra par une annonce publiée aujourd'hui, l'Union St Pierre se joint à l'Union St Jean Baptiste pour la célébration de sa fête patronale dimanche.

Un constable a été mis en devoir sur les bords du Canal au "Rifle Ranges" afin de prévenir les trop nombreuses baignades dont se p'aignaient les visiteurs à cet endroit

Visitez l'Oncle Sam, le 4 juillet prochain, en prenant part à l'excursion de la Société St Vincent de Paul, à Ogdensburg. 25-3f-s-4j

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mal 1a

Le Bazar annuel au bénéfice de l'Église St. Jean Baptiste s'ouvrira dans l'ancienne Églis , rue Queen, le 8 août prochain.

M. Bazile Carrière, a transporté son magasin d'épiceries dans la maison de Madame Forest, en face de la place du marché. La vaisselle et verrerie seront vendus plus bas que le prix coûtant.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Le magasin et la boutique de H. Charlebois et Cie., cordonnier et marchand de chaussures n'est pas au No. 88, rue du Pont, Hull, il est au No. 108, rue Wellington, dans la maison de M. P T Sabourin, épicier. *Job lots* vendus au prix coûtant Venez voir avant d'aller ailleurs. 25 6f

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

Lisez le programme des attractions pour la célébration du 4 juillet à Ogdensburg. Le train d'excursion quittera Ottawa à 7 heures a.m. 25j

Pour le Dominion Day, nos lectrices devraient se rendre chez Ackroyd, pour se procurer des bustes, paniers et frisettes en véritables cheveux ; des tresses, des épingles de fantaisie et des peignes ; derniers patrons.

Corsets de toutes marques. Agent pour les patrons célèbres de Butterick. N'oubliez-pas le magasin d'Ackroyd, 70, rue Sparks.

Allez chez Jarvis pour photographie de première classe, "cabinet", seulement $2 par douzaine. Rappelez vous le No. 141, rue Sparks. 29m-1m

M. l'échevin Durocher a fait mettre dans la Station du Feu No 5, rue Cumberland, pour l'usage des membres de la brigade et de leurs visiteurs six jolis chaises ; l'intérieur de la Station et les voitures à boyaux ont été repeints à neuf et présente un coup-d'œil superbe. Le Comité du Feu ne pouvait faire meilleur choix de son Président.

On continue à se plaindre des tapageurs qui ont élu domicile près de la traverse du chemin de fer St Laurent et Ottawa, rue Dalhousie et qui se font un plaisir le soir et les dimanches, d'insulter les passants. Avis à la police de faire une petite promenade dans cette direction.

La Côte Primrose a complètement changé d'aspect depuis quelque temps ; de nouvelles résidences y ont été érigées et de nouvelles rues ont été ouvertes dans toutes les directions ; cette partie de la ville est aujourd'hui un faubourg très populeux où le commerce se fait sur une assez large échelle.

On parle d'un cirque qui visitera Ottawa dans le courant de juillet prochain, la combinaison de Miller & Freeman, de Columbus, Ohio. Ce cirque est sur l'ancien système des cirques où il n'y a qu'une arène et où l'on peut tout voir ce qui s'y exécute. Il possède aussi une ménagerie des plus complètes. En un mot, on dit le plus grand bien de cette organisation, qui, sans être aussi considérable que celles de Barnum, Forepaugh et autres propriétaires de cirques, offre au spectateur une série d'amusements de premier choix.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

DECES

Ce matin, à l'âge de 38 ans, Mme C. Lanctot, sœur de M. C. Gagné, marchand.

Ses funérailles auront lieu demain, vendredi, à 8 hrs, p. m., le convoi funèbre partira de la demeure de M. C. Gagné, No. 105, Rue Victoria.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMÉLIORATIONS LOCALES

Construction d'un égoût dans la rue ci-dessous mentionnée dans le Quartier Ottawa, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un égoût des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée, savoir :—Un tuyau d'égout en grès vitrifié, sur la rue Cathcart, depuis le tuyau principal de la rue King au lot No. 39, inclusivement, du côté sud de la rue Cathcart, dans le quartier Ottawa, et pour en répartir et lever le coût sur les biens-fonds qui en bénéficieront, savoir : les lots 23, 24 du côté nord de la rue Cathcart ; aussi, 122 pieds linéaires de la Réserve du Gouvernement sur le côté nord de la dite rue ; aussi les lots 33, 34, 35, 36, 37, 38 et 39 du côté sud de la rue Cathcart.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit Conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa, une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après la dernière publication du présent avis, laquelle sera faite le 5e jour de juillet A D 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $556.60 dont la somme de $518.20 devra être taxée sur les propriétés qui en bénéficieront immédiatement et la somme de $38.40 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté est de la petite rue Sussex, entre les rues Besserer et le Bassin du Canal, dans le quartier St Georges, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir le lot I, ruelle Currier ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5e jour de juillet A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $109.36, dont la somme de $62.20 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $47.16 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin, 1888.

méliorations Locales

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté est de la petite rue Sussex, entre les rues Besserer et le Bassin du Canal, dans le quartier St Georges, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir les lots 1, 2 et 3 de la rue Théodore sud ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5e jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $177,32 dont la somme de $115,70 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $61,62 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité

Ottawa, 28 juin, 1888.

Avis aux Entrepreneurs—Le soussigné recevra des soumissions pour la construction d'une maison privée (cottage) lambrisée en brique, jusqu'à Mardi le 3 juillet. LUC DUPUIS, 241, rue Division, Ottawa. 26j-6f

On demande—Un jeune homme possédant une bonne instruction trouverait de l'emploi pour agir en qualité de reporter. Nul ne devra se présenter s'il ne possède suffisamment les deux langues pour bien s'acquitter de cette charge. S'adresser au bureau du *Canada*.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté est de la rue Hill, entre les rues Albert et Wellington, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les propriétés sises sur le lot 18, rue Wellington sud, et lot 17, rue Albert nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5e jour de juillet A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $106.60, dont la somme de $67.42 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $39.18 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin, 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté nord de la rue Stewart, entre les rues Nelson et Chapelle, dans le quartier St. George, et pour en répartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir les lots 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30, rue Stewart, côte nord

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5e jour de juillet A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $406.40, dont la somme de $249.68 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $56 72 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin, 1888.

Ameliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté sud de la rue Théodore, depuis la ligne nord-ouest du lot No. 3 à la ligne sud-est du lot No. 1, rue Théodore entre le Canal et la rue St Nicholas, dans le quartier St. George, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront étant les lots 1, 2 et 3 de la rue Théodore sud ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5e jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $163,35, dont la somme de $75,241 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement et la somme de $88,11 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité

Ottawa, 28 juin, 1888.

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !

Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles

Ligne Speciale de Tapis de Bruxelles a 65 cents.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

AMELIORATIONS LOCALES.

Construction d'un trottoir sur la rue ci dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de huit pieds de longueur posés de travers, sur le côté sud de la rue Rideau entre la rue King et Chapelle, dans le quartier St Georges, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir les lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, et 30, du côté sud de la rue Rideau, dans le quartier St Georges ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $6.99, dont la somme de $483 82 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $255.18 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin, 1888.

Ameliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-après mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée savoir : Un trottoir en madriers de huit pieds de longeur posés de travers, sur le côté ouest de la rue Metcalfe, entre les rues Queen et Sparks et sur le côté est de la rue Metcalfe, entre la rue Sparks et la ligne sud du lot 22, de la rue Wellington, dans le quartier Wellington, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières qui en bénéficieront étant le

Lot 21 rue Sparks sud ;
Lot 22 rue Sparks nord ;
Lot 22 rue Queen nord ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5e jour de juillet. A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $163,35, dont la somme de $75,241 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement et la somme de $88,11 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité

Ottawa, 28 juin, 1888.

Bourse de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

Patinoir a Roulettes ROYAL

UNE SEMAINE COMMENCANT
LUNDI LE 25 JUIN
Le plus grand évènement du sport encore vu en Canada.
Grand Tournoi International
De marcheurs durant six jours
(Go as you please)
12 heures chaque jour 12
de 11 a.m. à 11 p. m.
☞ 50 par cent des recettes à être donnés en prix.
Admission générale . . . 25cts
Portes ouvertes Lundi à 9 hrs. a.m. et tous les jours suivants à 10 hrs.
Le tournoi commencera à 11 hrs. précises chaque jour.

A. PHILION,
Ottawa, 21 juin 1888 Gérant.
6 ins.

PARK LANSDOWNE.

DES soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI, LUNDI, le 25 JUIN, pour le changement de site de la Bâtisse principale du Parc Lansdowne.

Pour plus amples informations s'adresser à l'ingénieur de la cité.

Par ordre,
E. E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.
Hôtel de Ville, 21 juin 1888. 7ins

Transparents a l'Epreuve des Maringouins

Faits à ordre à l'endroit le meilleur marché dans la ville. JAMES BACK, 294, rue Queen. 16j-1m

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12-87-8 GUSTAVE RICARD.

SOCIETE ST. PIERRE D'OTTAWA.

Les membres de la Société Saint Pierre sont priés de se rendre à leur salle, dimanche le 1er juillet, à 7.30 a. m., pour de là se rendre en corps à l'Église St. Jean Baptiste, ou aura lieu la célébration de sa fête patronale.

Par ordre,
E. G. LACHANCE.
Assis. Sec Arch.

P.S.—Les membres pourront se procurer les nouveaux insignes de la Société à la salle, dimanche matin, avant le départ de la procession.

Par ordre,
E. G. LACHANCE.
Assis. Sec. Arch.

Ottawa, 28 juin 1888.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."

JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE
BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX,
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA

On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
TELLES QUE.
BLANCS POUR AVOCATS
Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Obpositions
Fiat,
Inscriptions
Etc., etc., etc

LE TOUT
SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES BAS

☞ Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE
Un an pour la ville.....$4.00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

LA MEULE DE PAILLE DU CHAMP-LOISEAU

I

La veille au soir, la journée finie, le fermier Maduré, du Bas-Meudon, avait dit à ses ouvriers :

—Demain matin, avant toute autre besogne, vous irez à Meudon, vous chargerez la meule de paille du Champ-Loiseau et vous la remiserez.

Et le lendemain, à cinq heures, une longue charrette, attelée de deux chevaux, sortit de la ferme et montait vers le village, gaguant la rue des Princes.

Le Champ-Loiseau est situé en face des côteaux boisés de Clamart. Il dépend de Clamart.

La fin d'août approchait. Il avait fait, pendant toute l'été, une chaleur suffocante.

Ce jour-là encore, un splendide soleil éclairait la forêt feuillue où courait, dans les hautes cimes des chênes et des ormes, le léger frisson du matin.

La charrette du fermier Maduré portait trois ouvriers et deux femmes. Elle s'arrêta dans la rue, devant la barrière qui fermait le champ.

Auprès de cette barrière, il y avait une petite maison basse, à un seul étage, dont la devanture était peinte en rouge brique. Les fenêtres, sur la rue, étaient remplacées par des grillages en fer derrière lesquels pendaient des quartiers de bœufs, de veaux, de moutons, accrochés aux poutres du plafond, Entre le rez-de-chaussée et l'étage, la devanture faisait éclater, en énormes lettres jaunes enguirlandés, cette enseigne :

BOUCHERIE LAURIOT.

Sur le seuil, une grande femme se tenait un balai à la main. Maigre et osseuse, elle avait le visage ridé comme une vieille pomme de reinette, les yeux petits, ronds et brillants. C'était une physionomie curieuse au possible.

Elle avait près de soixante ans, mais l'âge n'avait pas eu de prise sur ses nerfs et ses muscles. Elle était restée robuste et ses grandes mains sèches et nerveuses aidaient souvent le boucher Lauriot, son fils, dans les lourds travaux de son métier.

Gueudet, un des ouvriers de la ferme Maduré, lui cria en ouvrant la barrière :

—Bonjour, mère Lauriot ! Ça va-t-il comme vous voulez, ce matin ?

—Oui : où allez-vous donc si tôt ?

—Charger la meule du Champ-Loiseau... le patron a besoin de paille...

La charrette passa la barrière et descendit le pré.

La vieille, appuyée sur le manche de son balai, regarda les ouvriers disparaître, barrant l'entrée de la boucherie, sans qu'elle s'en aperçut, à des clients qui venaient chercher leurs provisions pour la journée.

Dans le creux de la vallée, les ouvriers de ferme s'étaient mis à la besogne.

Les deux femmes étaient demeurées sur la charrette pendant que les garçons découvraient la meule et leur jetaient les gerbes à bout de fourches, Et au fur et à mesure que les gerbes tombaient dans la voiture, les femmes les empilaient avec symétrie.

Cela se faisait rapidement, mais le travail était assaisonné de bout de chansonnette, de plaisanteries ou d'éclats de rire.

Sur la route des Princes qui conduit à Villebon, des petites voitures basses passaient, emmenant au bois les habitants des villas éparses dans Meudon.

Et dans le lointain, sur le coteau de Clamart, s'élevait du milieu des arbres, une voix pleine et sonore, chantant à tue-tête je ne sais quelle chanson populaire de la veill.

Je vais-z-aux-eaux avec-z-Zaza.

Les ouvriers reprenaient haleine. Deux d'entre eux étaient descendus. Des gerbes avaient dégringolé et d'en bas ils les lançaient aux femmes, perchées maintenant très haut sur l'entassement de la charrette.

La meule, où restait Gueudet, s'était abaissée peu à peu et se trouvait à un mètre ou deux du sol.

—Hé ! les flâneurs, dit Gueudet, faudrait pourtant en finir avec c'te paille.

Sa fourche s'enfonça dans la gerbe...

Quand il la retira, il poussa un grand cri, fit trois pas en arrière et perdant pied, roula comme une masse sous les jambes des chevaux.

(*A continuer*)